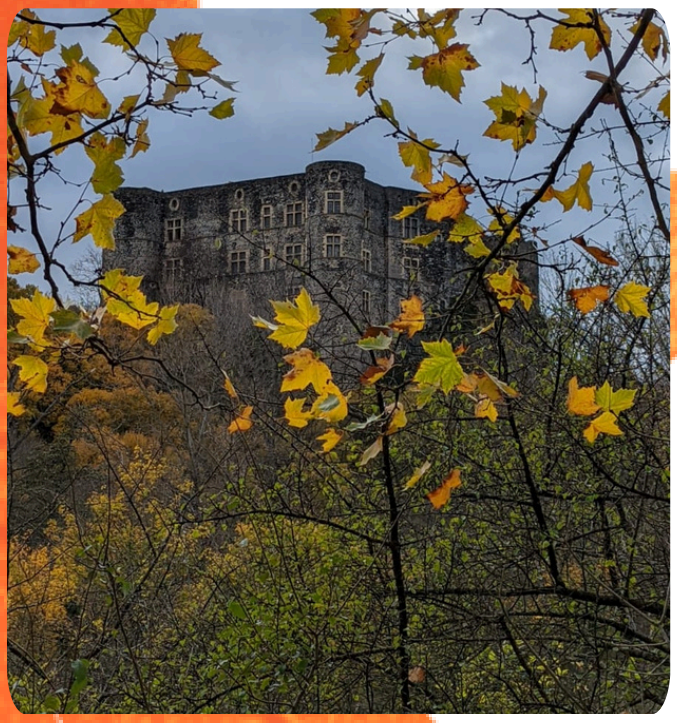
ALBA MAG'

N°24

OCTOBRE 2026 À JANVIER 2027





Edito : Alba-la-Romaine face au changement climatique.

Notre pays a traversé depuis 3 mois des conditions météorologiques extrêmes. Même si nos régions, au climat méditerranéen, sont habituées aux fortes chaleurs estivales, le changement climatique s'impose à nous.

Notre territoire bénéficie d'un patrimoine naturel et agricole exceptionnel. Si préserver ce cadre de vie remarquable est une responsabilité collective, les élus municipaux doivent être en première ligne pour impulser, proposer et mettre en place des mesures, afin de réduire notre impact sur l'environnement et de nous adapter aux changements déjà à l'œuvre.

Planter des arbres, préserver les espaces naturels, favoriser la végétalisation des espaces publics, économiser l'eau, améliorer la performance énergétique des bâtiments communaux, encourager les déplacements à pied ou à vélo, repenser la place de la voiture sont une nécessité.

La végétalisation des cours d'école va dans ce sens ainsi que la pose de ventilateurs dans les classes. Le revêtement drainant permet l'infiltration des eaux pluviales dans le sol. Les végétaux limitent la chaleur des murs, apportent de la fraicheur dans les classes et dans la cour.

L'enjeu est également de protéger les habitants les plus vulnérables, notamment lors des périodes de fortes chaleurs, mais aussi de mieux anticiper les risques liés aux sécheresses, aux incendies ou aux épisodes de pluies intenses. La prévention et l'information doivent devenir des éléments essentiels de notre politique communale.

La transition écologique ne pourra réussir que si elle est menée collectivement. Habitants, associations, agriculteurs, commerçants, entreprises et collectivités ont tous un rôle à jouer. À Alba-la-Romaine, nous avons la possibilité de construire progressivement une commune plus sobre, plus résiliente et plus solidaire.

Le changement climatique constitue un défi majeur. Mais il peut aussi être une occasion de réfléchir à l'avenir de notre village et à la manière dont nous voulons le transmettre aux générations futures.

Philippe Euvrard

Sommaire

- Page 2 : L'heure du bilan d'été et des remerciements
- Page 3 : Les projets réalisés / en cours
- Page 4 : La rubrique Santé
- Page 5 : Le CCAS, solidaire et vigilant
- P 6 : Focus sur la citoyenneté
- Page 7 : Nos associations communiquent
- Page 8 : Zoom sur la collecte des déchets/M'ARC/Karos
- Page 9 : Vigilance pour bien vivre ensemble
- Page 10 : Les incontournables à venir
- Page 11 : La tribune d'expression
- Page 12 : Infos utiles et agenda des manifestations

Bonne lecture

L'heure du bilan d'été et des remerciements

Rencontre avec les cyclistes du Relais Jeunes



Le Relais Jeunes est un incubateur d'engagement offrant un cadre de mobilisation qualitatif aux jeunes. Chaque année, depuis 5 ans, il propose un périple sportif, initiatique et pédagogique sur une thématique précise. Ses missions visent à créer une résilience collective grâce au renforcement des dynamiques locales.
Le Relais Jeunes a pour objectifs de permettre aux jeunes de se saisir des grands enjeux climatiques, sociaux et démocratiques. D'être un levier de mobilisation qui parle au plus grand nombre ; de créer des synergies avec et entre les acteurs locaux et mettre en lumière des porteurs de projets dont on entend trop peu la voix ; et aussi de proposer une expérience transformatrice par un format d'engagement axé sur l'humain, le temps long, qui favorise les prises de conscience profondes.

Après l'énergie, l'eau et l'agriculture, cette année, la mobilisation s'effectue autour de l'habitat : le droit au logement, l'habitat participatif et l'habitat écologique. Le Relais Jeunes propose ainsi d'explorer ces enjeux en partant à la découverte de nouvelles formes d'habitation à travers l'organisation d'un périple à vélo mobilisant une centaine de jeunes, du 15 juin au 15 août de Marseille aux Sables d'Olonne sur plus de 1200 km.

A la recherche de lieux collectifs, de communes engagées sur des projets participatifs, les cyclistes ont eu l'heureuse idée de faire étape chez nous (à Alba et à Valvignères) pendant quelques jours, du 25 au 28 juin. A cette occasion, elles et ils ont rencontré les élus, le mouvement associatif et visité quelques réalisations liées à leur thématique.

Chacune et chacun ont été impressionnés par leur détermination autant que par leurs qualités humaines comme leur attention à l'autre. Un comportement quotidien qui reflète bien l'ambition de participer à la création d'un monde plus serein et fraternel.

PISCINE



Une belle saison s'achève pour notre piscine municipale, marquée par une hausse de la fréquentation avec plus de 3 300 entrées enregistrées.
Forte de ce bilan positif, l'équipe municipale prépare déjà l'été prochain.
Au programme : aménagement des espaces verts, création d'ombrages, chantiers participatifs et maintien des tarifs préférentiels pour les Albains.
De quoi aborder la saison future avec sérénité.

FESTIVAL





CINEMA

Les 2 séances de ciné sous les étoiles cet été ont eu du succès.
109 entrées le 29/07 pour "Le chant des forêts" et 71 le 12/08 pour "C'est quoi l'amour?", malgré un concurrent de taille: l'éclipse.

C'est un évènement qui plaît et que nous souhaitons renouveler pour le bonheur des petits et des grands, habitants et touristes confondus.



Marche pour la paix



A l'occasion de la 52ème marche pour la paix, le mercredi 26/08/26, nous avons parcouru 35,22 km avant de partager l'auberge espagnole prévue à l'occasion de cet anniversaire !



ATTENTION Changement : c'est désormais tous les jeudis à 19h que nous marchons.

Les chiffres:

82 personnes ont participé aux marches et ont parcouru ensemble 1781,48 km en une année..

Fête votive 2026



Rencontre traditionnelle entre comité des fêtes, forains et Mairie lors de la fête votive 2026 pour permettre de faire le point sur ce qui fonctionne, ce qui marche moins et ce qui pourrait être imaginé pour améliorer.



Les projets réalisés / en cours

Voirie

La commune poursuit son programme de rénovation des voies communales: chemin du Fraysse, chemin des Cordes, chemin de Terre Pointue et une partie du chemin des Beaumes. Comme chaque année, un budget de l'ordre de 100 000€ est consacré à ces opérations de réfection durables dans le temps. Des réparations sont réalisées régulièrement par les agents du service technique comme la réfection de mur par exemple.





Chasse au gaspillage

En début d'année 2026, la commune a signé une convention avec le Syndicat Mixte du Coiron au Rhône et l'Agence Locale de l'Energie et du Climat de l'Ardèche pour participer à un travail sur la consommation en eau des Communes, cet engagement marquant la volonté de devenir une commune économe en eau.

La première étape consiste à répertorier tous nos différents lieux de consommation, les quantités consommées mais aussi tout le matériel, des compteurs aux robinets. Viendra ensuite la phase de diagnostic et enfin, un ensemble de préconisations pour nous permettre de devenir plus vertueux. Grâce à ce travail de longue haleine, nous avons trouvé des anomalies que nous éliminons au fur et à mesure.

C'est un dossier intéressant d'un point de vue écologique mais aussi économique.



La rentrée à l'école s'est bien passée. Il y a 52 enfants d'âge maternel et 75 enfants dans les sections élémentaires.

Le travail entrepris dans le cadre du Projet Educatif De Territoire reprend et l'équipe éducative a l'ambition de labelliser le périscolaire en Accueil de Loisirs Périscolaire.

Mais qu'est-ce que c'est ?

Il s'agit du même service périscolaire mais il devra bénéficier d'une reconnaissance par la Caisse d'Allocation Familiale, par la Protection Maternelle et Infantile, et par les services de jeunesse et sport.

Alors comment faire ?

La commune a passé une convention de partenariat avec le Centre Social Les CLEFS du Teil. L'objectif est de favoriser la professionnalisation pour améliorer la qualité de l'accueil. Floran, détaché des CLEFS, intervient chaque jour et apporte une aide pédagogique. Des réunions régulières permettent aux agents un temps d'échange et de programmation des activités proposées lors de l'accueil périscolaire. D'ores et déjà, des activités ont été mises en place.

25/09/2026

Inauguration réalisée avec succès



PANNEAUX PHOTOVOLTAÏQUES
DE LA TOITURE DE L'ÉCOLE

PROJET SOUTENU PAR LA COMCOM



Un toboggan tout beau tout neuf a été installé dans le parc proche de l'accueil périscolaire... pour le bonheur des plus jeunes.



Travaux école

Nous poursuivons les travaux d'adaptation de notre école aux fortes chaleurs avec la mise en place de brasseurs d'air au plafond dans chaque classe. Des toilettes PMR ont également été construits pour répondre à des besoins éventuels.

Ces actions ont été portées par l'équipe en place dans la continuité des actions envisagées au cours du mandat précédent.



Le marché des producteurs déménage

Le marché des producteurs existe dans notre village depuis Octobre 2021 et s'inscrit dans la volonté de maintenir et de développer les propositions commerciales locales avec une dimension « bio » et locale qui correspondent aux engagements de la commune sans nuire aux propositions existantes.



Tous les producteurs présents sur ce marché sont signataires d'une charte réfléchie et rédigée ensemble qui garantit à tous la continuité d'une offre locale, transparente et respectueuse de la nature et de la biodiversité.



Ce marché, qui ne demande qu'à grandir et qui a fait l'objet de plusieurs discussions, **se déplace et trouve sa place dans l'allée des Bragigoux à partir du 4 novembre**: l'idée est qu' il soit plus visible et accessible, mieux organisé et plus convivial, avec un parking dédié aux voitures et une allée transformée temporairement en espace vivant, créant un lien entre la Grande Terre et le centre-bourg.





La rubrique Santé

Maison de Santé Pluriprofessionnelle

Le projet de Maison de Santé Pluriprofessionnelle des 9 COMMUNES est né il y a 4 ans. Aujourd'hui structuré, soutenu par l'Agence Régionale de Santé et par de nombreux partenaires, il entre dans sa phase la plus concrète : la réhabilitation de l'ancienne école St-Régis d'Alba-la-Romaine en un lieu d'exercice regroupé. C'est un vrai projet de territoire, porté collectivement par neuf communes réparties sur deux communautés de communes du département de l'Ardèche : Alba-la-Romaine, Aubignas, Berzème, Saint-Gineys-sous-Coiron, Saint-Jean-le-Centenier, Saint-Pons, Saint-Thomé, Sceautres, et Valvignères. Ce bassin de vie représente plus de 4 500 habitants et enregistre une croissance démographique soutenue. Cette dernière, conjuguée au vieillissement d'une partie de la population, accentue chaque année la pression sur une offre de soins déjà fragile. Nombre d'entre nous n'avons pas de médecin traitant.

La MSP des 9 communes fonctionne donc déjà en mode multisites : elle n'est pas seulement un bâtiment à venir, mais avant tout un regroupement de professionnels de santé qui ont choisi de travailler en réseau, de mutualiser leurs pratiques et de partager un même projet de santé pour leur territoire.

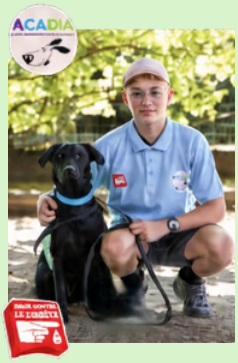
Afin de se faire aider dans ses choix la commune a missionné le cabinet d'architecture AAKO basé à Alba-la-Romaine pour la réhabilitation de l'école St Régis en maison de santé. Nous allons créer très rapidement 4 cabinets pour accueillir des médecins dont le Docteur Sara Trésarrieu, article ci-contre, puis 3 autres cabinets suivront. La commune souhaite que des solutions techniques de dernière génération soient mises en œuvre pour atteindre à minima 30 % d'économie d'énergie, améliorer les conforts d'hiver et d'été et garantir une qualité de l'air intérieur conforme à la destination future des locaux.

Les démarches engagées depuis plusieurs semaines auprès de nos partenaires tels que l'Etat, l'ARS, la Région AURA, le Département de l'Ardèche, permettront de financer en grande partie les investissements nécessaires à la réhabilitation du bâtiment. Chers aux Albains et aux Albaines celui-ci retrouvera un aspect extérieur valorisé et un aménagement intérieur approprié à son futur usage.
Une présentation complète du projet sera faite dans les prochains mois.

Des étudiants à la maison de santé

Tous les professionnels de santé de l'équipe accueillent des stagiaires dans leurs activités de soins, vous pouvez les croiser en consultation.
Du côté médical, le Docteur Trésarrieu s'est formée à la maîtrise de stage durant les années 2024 et 2025. Elle peut désormais accueillir des étudiants en médecine de différents niveaux durant ses consultations. Des stages de découverte et d'observation existent également dès la deuxième année d'études et de jeunes spécialistes en médecine générale pour viennent pour leur perfectionnement.
Entre mai et octobre 2026 c'est un jeune interne qui partage son temps entre Alba et Bourg-Saint-Andéol.
À partir de novembre 2026 une dernière année de « professionnalisation » est ajoutée au cursus de spécialité en médecine générale.
Le Docteur Trésarrieu pourra également accompagner ces médecins autonomes dès son retour de congé maternité mi-2027.

L'interview : chien et diabète



Bonjour Elodie, peux-tu nous raconter l'histoire de ton fils Emilien et de son chien ?

Oui avec plaisir. ça commence avec la découverte de son diabète de type 1 en 2020. Emilien avait 10 ans. Ça a été très dur d'apprendre qu'il allait devoir vivre toute sa vie avec cette maladie.

Le diabète de type 1 est une maladie auto-immune où le pancréas ne fonctionne pas correctement et ne sécrète pas assez d'insuline, l'hormone qui régule la glycémie. Ce n'est pas dû à l'alimentation. Elle se déclenche souvent pendant l'enfance. Il y a eu beaucoup de cas pendant la période du COVID. Emilien fait partie de ceux-là.

Quels sont les risques ?

Le risque c'est de faire des hypoglycémies ou des hyperglycémies. Ça peut arriver à tout moment. Emilien avait un diabète très instable. Il faisait beaucoup d'hyper et d'hypo. C'était très compliqué avec ses activités. Et pas seulement selon sa nourriture, mais aussi selon ses émotions, le chaud, le froid, les petits malaises, selon son activité physique. On ne dormait plus la nuit de peur qu'il fasse une hypoglycémie dans son sommeil. Nous étions tous très inquiets.

Comment as-tu trouvé des ressources pour faire face à tout ça ?

Par internet, je me suis rapprochée d'associations comme "Agir contre le diabète" à Aubenas. Puis j'ai découvert ACADIA.
C'est une association qui forme des chiens pour détecter les variations de glycémie.
"Agir pour le diabète" voulait financer un chien pour un jeune en Ardèche. Nous avons tout de suite candidaté et été sélectionnés rapidement. C'était il y a trois ans. Plusieurs mécènnes ont également participé au financement de la formation du chien tels que les LYONS CLUB. Il a fallu monter un dossier, faire des entretiens et fournir les courbes médicales des glycémies d'Emilien sur plusieurs mois.

Le chien, tu connais un peu son histoire ?

Vendetta était destinée à être une chienne guide d'aveugle, elle a été réformée car elle était trop vive. C'est une chienne qui a un très bon odorat. Elle a dû passer de nombreux tests d'aptitude pour devenir chien d'assistance médicale pour enfant diabétique. La formation du chien dure 1 an. Il apprend à repérer les odeurs d'hypo et d'hyper et se sert de son museau pour alerter ou son entourage. Un chien formé comme Vendetta coûte 25 000€.

Quand avez-vous reçu Vendetta ?

Elle est arrivée dans notre famille en juillet et elle a déjà donné de très belles alertes ! Les 6 premiers mois, il y a un suivi très régulier du chien. Il faut le temps que le lien se fasse entre l'enfant et le chien. Elle dort dans la chambre d'Emilien, va avec lui dans tous les lieux publics en tant que chien d'assistance médicale pour diabétique. Emilien a une carte qui autorise la chienne à le suivre partout. Vendetta porte un dossard signalant qu'elle travaille.

Que vous a apporté ce chien pour Emilien et pour vous ?

C'est un vrai soulagement d'avoir Vendetta. Bien sûr le chien ne se substitue pas au reste (traitement et suivi de la maladie) mais il aide à gérer les extrêmes et c'est vraiment rassurant. Nous avons moins peur la nuit, et Emilien aussi est plus serein. Le chien est aussi un soutien émotionnel qui aide Emilien à vivre au quotidien avec cette maladie chronique.
Je ne sais pas si c'est un hasard, mais depuis que Vendetta est là, le taux de glycémie d'Emilien est beaucoup plus régulier qu'avant. Est-ce le coté psychologique ou le réajustement que l'on peut faire suite à ses alertes ?
Toujours est-il que son arrivée dans la famille nous a beaucoup apporté.



18 septembre 2026

Nous avons organisé une cérémonie de remise officielle à la salle Esseyric pour remercier les soutiens qui nous ont permis d'avoir ce chien pour notre enfant.

CPTS Communauté Professionnelle Territoriale de Santé PORTES DE PROVENCE

Télémédecine territoriale assistée et augmentée par un infirmier. Une solution innovante sur le territoire !

Vous n'avez pas de médecin traitant ?

Un infirmier vous accompagne et vous assiste au cours d'une consultation avec un médecin du territoire.



3 relais santé sur le territoire :
- **Ancone**
- **Le Teil**
- **Montélimar**

Pour prendre rendez vous :
04 28 37 08 58
lundi à vendredi (sauf jeudi)
de 8h30 à 12h30

NOS SERVICES
Prise des constantes par l'infirmier
Première consultation et suivi
Renouvellement d'ordonnance
Dossier MDPH, certificats médicaux

Le CCAS : solidaire et vigilant

Le Centre communal d'action sociale (CCAS) est un établissement public, responsable de l'aide sociale au niveau local.

Le CCAS a pour mission de lutter contre l'exclusion et de favoriser l'intégration sociale. Il est le principal interlocuteur des personnes en difficulté et joue un rôle clé dans la coordination des services de solidarité et de soutien.

Les missions du CCAS

Le CCAS a trois missions obligatoires :

-La domiciliation des personnes sans domicile stable. Elle permet en effet à des personnes qui n'ont pas de domicile stable de disposer d'un justificatif de domicile et d'une adresse pour recevoir du courrier et bénéficier des aides et prestations sociales auxquelles elles peuvent prétendre (cf. page dédiée avec formulaire à télécharger)

-La tenue d'un registre des personnes vulnérables. Depuis la crise sanitaire liée à la canicule de 2003, les maires doivent obligatoirement tenir un registre, au titre de leurs obligations en matière de participation au « plan départemental d'alerte et d'urgence au profit des personnes âgées et/ou handicapées en cas de risques exceptionnels ». A Alba-la-Romaine, ce registre est tenu par le CCAS. Il sert, notamment en période de canicule ou de pandémie, à contacter les personnes concernées pour s'assurer de leur bonne santé et leur prodiguer des conseils sanitaires liés à la situation. Toutes les personnes accédant aux données contenues dans ce registre sont tenues au secret professionnel. Les personnes âgées de plus de 65 ans, les personnes isolées, et les personnes en situation de handicap et/ou souffrant de problèmes de santé peuvent bénéficier gratuitement de ce service.

-L'analyse des besoins sociaux (ABS). Le CCAS s'appuie sur cette analyse, réalisée en début de mandat, pour orienter son action.

Dans le cadre du CCAS, de nombreuses actions sont soutenues et les membres, ainsi que des bénévoles mettent leur énergie, et donnent de leur temps, aux service des autres et de l'entraide :

*L'opération Brioches de l'ADAPEI 07 a été soutenue par les élus sur le marché du dimanche 11/10. Action qui aide et soutient les personnes en situation de handicap mental et psychique.

adapei 07

*Les deux journées consacrées à la lutte contre le cancer du sein en sont également un bel exemple : en plus de la journée de sensibilisation le vendredi 16/10, l'Association des Parents d'Elèves a proposé 3 parcours de randonnée le samedi 17/10 au matin et a reversé les fonds récoltés à la Ligue contre le cancer de l'Ardèche.

Octobre ROSE

Merci pour cet élan de solidarité au service de tous.

Dans le cadre d'une Analyse des Besoins Sociaux, la notion de vulnérabilité permet d'identifier les publics susceptibles de rencontrer des difficultés sur le territoire afin de mieux connaître leurs besoins et d'adapter les actions du CCAS.

Il ne s'agit donc pas d'« étiqueter » une personne comme vulnérable, mais de repérer les situations de fragilité et les besoins éventuels : maintien à domicile, mobilité, accès aux droits, logement, alimentation, lien social, accès aux soins, accompagnement des familles, prévention de l'isolement, etc.

Une personne vulnérable est une personne dont la situation de vie, l'âge, l'état de santé, le handicap, l'isolement, les difficultés sociales ou économiques peuvent la rendre plus exposée aux risques et aux difficultés du quotidien.
Une telle situation peut arriver à tout le monde et nous tous pouvons être dans un état de vulnérabilté à un moment donné dans sa vie.

L'identification de notre situation permet au CCAS et à la commune de mieux connaître les besoins de la population et de développer des actions de prévention, d'accompagnement et de solidarité adaptées au territoire.

Le CCAS d'Alba-la-Romaine invite les personnes qui se sentent vulnérables, ainsi que leurs proches, voisins ou aidants, à se faire connaître auprès de la mairie ou du CCAS.
Cette démarche permet de maintenir un contact et de pouvoir, si nécessaire, prendre régulièrement des nouvelles des personnes inscrites, notamment lors des épisodes de fortes chaleurs ou d'événements exceptionnels.

Vous êtes concerné(e) ou connaissez une personne qui pourrait l'être ?
N'hésitez pas à contacter la mairie ou le CCAS.

Se faire connaître, c'est permettre à la commune de mieux veiller sur vous.

La solidarité et la vigilance de chacun sont essentielles pour que personne ne reste isolé.



Comptons les uns sur les autres.

Pour contacter le CCAS :
Courriel : solidarites@alba-la-romaine.fr

Téléphone : 07 64 44 34 07.
Laissez un message sur ce numéro dédié, vous serez rappelé.

Focus sur la citoyenneté



Le recensement citoyen, c'est quoi et pourquoi le faire ?

Tu viens d'avoir 16 ans (ou tu vas les avoir bientôt), donc il y a une petite démarche administrative à faire.
Rien de compliqué, mais elle est importante.

C'est une déclaration obligatoire que tous les jeunes Français doivent faire dès qu'ils ont 16 ans.
On l'appelle parfois "recensement militaire", mais ça n'a plus rien à voir avec l'armée aujourd'hui : c'est juste une étape administrative de citoyenneté.

À quoi ça sert ?
En te recensant, tu obtiens une attestation qui va te servir plus tard pour :
passer ton bac, ton CAP ou un autre examen avant tes 18 ans ;
-t'inscrire à un concours administratif ;
-passer ton permis de conduire ;
-être inscrit automatiquement pour voter dès tes 18 ans, sans démarche supplémentaire.
Et ça te permet aussi d'être convoqué plus tard à la Journée Défense et Citoyenneté (JDC), une journée où tu apprends des choses sur la citoyenneté, tes droits et devoirs.

Et si je ne le fais pas ?
Tu risques d'être bloqué pour passer ton bac, ton permis ou un concours avant tes 25 ans. Autant le faire tout de suite pour éviter les galères plus tard.

Comment on fait, concrètement ?
Tu as jusqu'à 3 mois après ton anniversaire pour le faire, soit :
*En ligne sur le site service-public.gouv.fr (avec un compte personnel ou FranceConnect) ;
*À la mairie de ton lieu de résidence.
Il te faudra juste ta carte d'identité (ou passeport) et le livret de famille.

C'est une formalité rapide et gratuite, mais indispensable pour ne pas avoir de mauvaise surprise plus tard quand tu voudras passer un examen, ton permis, ou voter.

Inscription sur les listes électorales

Il faut deux choses :
1/Avoir le droit de vote : être Français, avoir 18 ans et jouir de ses droits civiques.
2/Avoir un lien avec la commune : y habiter, y résider depuis au moins 6 mois, ou y payer des impôts locaux.

Comment faire ?
1. En ligne (le plus rapide) : Rendez-vous sur service-public.gouv.fr, connectez-vous avec FranceConnect ou un compte personnel, remplissez le formulaire et transmettez vos pièces justificatives numérisées (service-public.gouv.fr).
2. En mairie: Présentez-vous avec vos documents et remplissez le formulaire cerfa n°12669 (disponible sur place).

Deux justificatifs seulement :
1/Pièce d'identité : carte d'identité ou passeport français (valide ou périmé depuis moins de 5 ans)
2/Justificatif de domicile de moins de 3 mois à votre nom : facture d'électricité, d'eau, de gaz, de téléphone fixe, quittance de loyer, attestation d'assurance habitation ou bulletin de salaire.

Quand faut-il s'y prendre ?
On peut s'inscrire toute l'année, mais pour voter à une élection précise, il ne faut pas s'y prendre trop tard.
Avant le sixième vendredi précédant le scrutin, que ce soit en ligne ou en mairie (les délais sont unifiés depuis le 1er juillet 2026).
Jusqu'au dixième jour avant le premier tour si vous êtes dans une situation particulière : déménagement récent pour raisons professionnelles, acquisition récente de la nationalité française, ou recouvrement récent du droit de vote.

Recensement de la population 2027 : votre participation est essentielle

Entre le 20 janvier et le 20 février 2027, Alba-la-Romaine se concentrera sur le recensement de sa population.
Le recensement permet de connaître précisément le nombre d'habitants de notre commune et de mieux comprendre l'évolution de la population. Ces données sont essentielles pour adapter les services publics, les équipements, les écoles, les infrastructures et les projets aux besoins des habitants.
Le recensement est obligatoire, gratuit et confidentiel. Il sera réalisé par des agents recenseurs recrutés par la commune, qui se présenteront au domicile des habitants concernés.
Les démarches pourront être effectuées en ligne, de manière simple et sécurisée. Les personnes qui ne peuvent pas répondre sur internet pourront être accompagnées par l'agent recenseur.

👉 Chaque réponse compte ! Participer au recensement, c'est contribuer à une meilleure connaissance de notre commune et à la préparation de son avenir.

Nos associations communiquent

Solidarité KPON-MA GUINEE

2016 – 2026 : 10 ans d'amitié, de partage et d'accompagnements.
Depuis 2016, année de sa création, l'association non confessionnelle, KPON MA GUINÉE est en lien, en Guinée Forestière (1000 km de la capitale CONAKRY) avec un collège public, un orphelinat, des foyers jeunes filles et garçons… et des amis et collaborateurs dont nous accompagnons les projets.
2017- 2018 : Aménagement d'une bibliothèque au collège public de Galakpaye.
2018 – 2024 : « une famille un point lumineux » : lampes solaires fournies à une centaine de familles. Aujourd'hui (2026) le réseau électrique guinéen s'étend !
2023 : Foyer de jeunes filles : accompagnement périscolaire en français, premier trimestre de l'année.
2024 : Collège public de Galakpaye : chantier aménagement des bâtiments scolaires.
Premier trimestre de l'année 2024 : collaboration avec le professeur de français du collège.
Dons d'ordinateurs portables et de tablettes à l'aumônier de la jeunesse de N'Zérékoré.
2025 : Participation à la création du « jardin social partagé » au Lycée Ste Marie de N'Zérékoré.
Reconduction : premier trimestre 2025 : collaboration avec le professeur de français au collège public de Galakpaye.
2026 : aide pour l'achat de mobilier scolaire pour le lycée Ste Marie.
1er trimestre 2026 : accompagnement en Français dans 3 établissements de la Guinée Forestière : le foyer de garçons à Samoé, le collège public de Galakpaye, l'établissement jésuite à Soughoulé.
2026 : Collège public de Galakpaye : Réfection du bâtiment des professeurs et achat d'un bureau et d'un fauteuil. Don d'un ordinateur portable au professeur de français

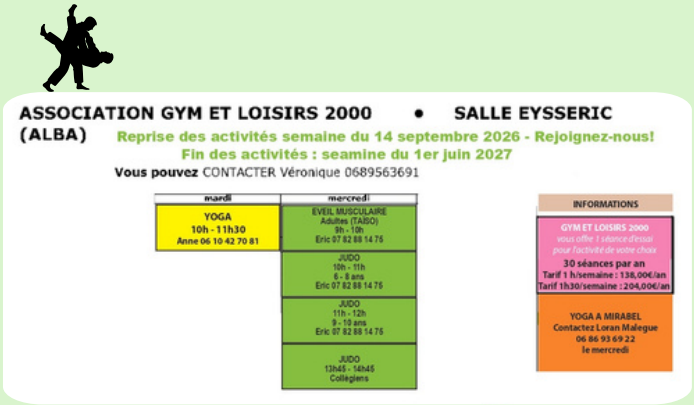
A retenir : 27ème FESTIVAL IMAGES Et PAROLES D'AFRIQUE du 1er octobre au 19 décembre et dans ce cadre, nous proposons une **soirée GOSPEL, à l'église d'Alba, le 21 novembre à 20h.**

Merci à tous ceux qui nous aident dans nos projets d'une manière ou d'une autre.
Selon les chiffres récents de la Banque mondiale, 50% des Guinéens vivent en-dessous du seuil de pauvreté (1€60/jour). 54% de la population a moins de 19 ans.

Rédigé par Marie Françoise ARLAUD

Contact : Jean-Luc BEUGNET : +33 (0) 6 41 51 30 26
MF ARLAUD : +33 (0) 6 80 14 19 74

Solidarité KPON-MA GUINEE









Forum des associations 2026

Pas moins de 22 associations étaient représentées cette année au forum des associations d'Alba le dimanche 13 septembre 2026.

Nous sommes heureux, chaque année, d'élargir le champs des possibles et de participer à la diffusion auprès des habitants de toutes ces associations sportives et culturelles qui animent et font vivre notre village.



Zoom sur la collecte des déchets

Des points de tri semi-enterrés pour un village plus propre.

Les points de tri semi-enterrés s'inscrivent dans une démarche visant à améliorer la propreté, faciliter le tri et préserver le cadre de vie d'Alba-la-Romaine.
Plus discrets et mieux intégrés dans le paysage, ils permettent de réduire l'encombrement des rues, les odeurs et les dépôts autour des conteneurs. Leur capacité importante facilite également le tri et peut permettre d'espacer les collectes.
Moins de passages des véhicules de collecte, c'est aussi moins de nuisances, moins de consommation de carburant et une réduction de l'impact environnemental.

Une solution pratique et durable pour accompagner l'évolution de notre village tout en préservant son patrimoine et sa qualité de vie.





Animation sur le marché des producteurs du mercredi soir

Dans le cadre de ce déploiement, à 2 reprises (19/08 et 2/09), Adèle, animatrice du service déchets de la Comcom, s'est rendue disponible sur le marché des producteurs d'Alba-la-Romaine entre 17h et 19h pour échanger sur le tri des emballages et des papiers, la réduction des ordures ménagères, le compostage…

Des outils d'animation étaient présentés pour comprendre l'intérêt des gestes de tri et les résultats possibles de recyclage..

Les habitants et touristes se sont laissés prendre au jeu et à la découverte.

Nous constatons qu'il faut réduire nos quantités d'ordures ménagères, augmenter la part de recyclage et de compostage local tout en maintenant la qualité du tri, pour des motifs environnementaux, sociaux et financiers.

Le déploiement des 130 points tri sur la Comcom va participer à atteindre cet objectif.

Des questions ?
Service déchets
04 75 00 04 11
dechets@ardecherhonecoiron.fr

Des choix portés et menés par la Comcom dans l'intérêt de tous

Le service de minibus électrique M'arc gratuit St Thomé/Alba/Aubignas/ Le Teil fonctionne bien.

Un questionnaire a été mis à disposition pour les usagers durant l'été.

Des améliorations seront proposées en réponse aux différents avis recueillis.





L'application mobile **Karos** peut bénéficier à toutes les personnes ou habitants effectuant des trajets du quotidien au départ ou à destination d'une commune de la CCARC.

Découvrir le service en détail
Pour tout trajet de 2 à 30 km, chaque passager paiera 0.50€ et le conducteur percevra 1.50€ par passager* transporté (tarification supplémentaire pour les trajets de 31 à 50 km). C'est simple, tout se fait automatiquement par l'application Karos.
*0.50€ par passager + 1.50€ pris en charge par la CCARC et l'État.

Vigilance pour bien vivre ensemble



L'attention que vous, habitantes et habitants, portez à notre village est un atout.

Vous remarquez une anomalie ou un point d'amélioration à apporter, faites-le nous savoir via l'application Intramuros dans la rubrique "Signaler".

C'est un moyen utile et pratique de faire remonter ce qui vous semble dysfonctionner.

Merci pour votre participation dans le respect et la bienveillance.

IntraMuros

Luttons ensemble contre l'ambroisie

L'ambroisie est une plante invasive dont le pollen est très allergisant. Elle peut provoquer rhinite, éternuements, conjonctivite et difficultés respiratoires chez les personnes sensibles.
Pour limiter sa propagation, agissons avant sa floraison : apprenons à la reconnaître, arrachons les plants avec des gants et signalons leur présence à la mairie.
Un geste simple aujourd'hui permet de limiter sa prolifération demain.
La lutte contre l'ambroisie est l'affaire de tous !





Aboiements des chiens : pensons à nos voisins

Les aboiements font partie du comportement naturel des chiens. Toutefois, lorsqu'ils sont répétés, prolongés ou excessifs, ils peuvent devenir une nuisance pour le voisinage.
Chaque propriétaire est invité à veiller à ce que son animal ne perturbe pas la tranquillité des habitants, notamment de jour comme de nuit.
Quelques gestes simples peuvent aider : ne pas laisser son chien seul trop longtemps à l'extérieur, limiter les situations qui déclenchent ses aboiements et veiller à son bien-être.

Respecter la tranquillité de ses voisins, c'est aussi bien vivre ensemble.

Débroussailler, c'est obligatoire dans un rayon de 50 mètres autour de la maison : un geste essentiel pour prévenir les incendies.

L'année 2026 nous rappelle malheureusement combien nos territoires sont vulnérables face aux feux de forêt et de végétation. Dans ce contexte, le débroussaillage est l'un des gestes les plus efficaces pour protéger les habitations et limiter la propagation des incendies.
Débroussailler permet de réduire la quantité de végétation combustible, de ralentir le feu et de faciliter l'intervention des pompiers. Le Gouvernement rappelle que 90 % des maisons détruites lors de feux de forêt étaient situées sur des terrains non ou mal débroussaillés.
Dans les secteurs concernés, le débroussaillage est également une obligation légale pour les propriétaires. Il doit être réalisé et entretenu régulièrement afin de maintenir son efficacité.

Débroussailler, c'est protéger sa maison, ses proches, ses voisins et notre environnement. Face au risque d'incendie, chacun peut agir : faisons du débroussaillage un réflexe !



Bien vivre ensemble, c'est respecter la tranquillité de son voisinage.

Un peu d'attention et de dialogue permettent souvent d'éviter les conflits et de conserver de bonnes relations entre voisins.

Les incontournables à venir

"Cirque des Petites Natures"

LE BRUIT

Spectacle de cirque, théâtre & musique live sous chapiteau

Le Bruit est un doux mélange de rituels et d'histoires à (se) raconter, des histoires cachées que personne ne sait plus entendre. L'action se déroule sous un chapiteau, dans un cirque à mi-chemin entre hier et demain. Les onze artistes, circassien.nes et musicien.nes donnent à voir des corps pluriels rappelant l'imagerie de Fellini ou de Pedro Almodovar, dans une sorte de bestiaire carnavalesque.
Sonore, généreux, tendre et intempestif, Le Bruit est une ode au courage, une célébration pour aimer être ensemble, peu importe qui l'on est. Vos oreilles n'en croiront pas leurs yeux !

Vend 20/11 et sam 21/11 à 20h. Dim 22/11 à 17h. Jeu 26/11, ven 27/11 et sam 28/11 à 20h, dim 29/11 à 17h. Prolongations potentielles jusqu'au 6 décembre.

Ouverture du site 1h avant le spectacle
Bar & restauration sur place
Spectacle tout public - conseillé à partir de 5 ans
Quartier Saint Martin (derrière la piscine)

Gratuit pour les - de 5 ans
Tarif Enfant 5 à 12 ans 8€
Tarif Réduit 12€ / Plein 16€
Soutien 20€ ou +
Pas de CB !

Info et réservation :
Tel : **07 53 78 98 37**
Mail : **lebruit.billetterie@gmail.com**



Muséal

Gratuit tous les dimanches pour tout le monde.

Dimanche 1er novembre à 15h-Gratuit – Réservation conseillée
Visite guidée du musée et de l'exposition temporaire « Jastres, l'oppidum des Helviens – L'Ardèche au cœur de la Guerre des Gaules ». Prêt gratuit de costumes adultes et enfants. 130 objets gaulois prêtés par l'Etat. Tout ce qui est hors vitrine peut être touché (adapté aux enfants, personnes porteur de troubles de l'attention ayant besoin de multisensorialité et aux malvoyants ayant besoin de toucher).





Dimanche 08 novembre 15h30-Gratuit – Réservation conseillée
Contes au musée : « Ernest & Compagnie » à partir de 2 ans.

Dimanche 15 novembre 13h30-17h-Gratuit
Après-midi jeux antiques et médiévaux

Mercredi 18 novembre 18h-Gratuit – Réservation conseillée
Projection du documentaire Evy et moi en présence de la réalisatrice, Hélène Barès dans le cadre des Sentiers du Doc.

Dimanche 22 novembre-Gratuit – Réservation conseillée
15h30 : contes au musée : « Histoires vagabondes » à partir de 7 ans.
16h : conférence de Robin Brigand : « De bois et d'eau : que sait-on des sites palafittiques français au Néolithique ? »

Dimanche 29 novembre-Gratuit
13h30-17h : Après-midi jeux antiques et médiévaux
17h30 : Kami Quartet - Sur réservation uniquement

Vendredi 04 à dimanche 06 décembre : Présence du Père-Noël

Comédie de Valence

"Il n'est pas trop tard puisqu'on est là"

Compagnie La Ligne (Ardèche) , Maïa Jarvill
Spectacle Théâtre / durée 1h10

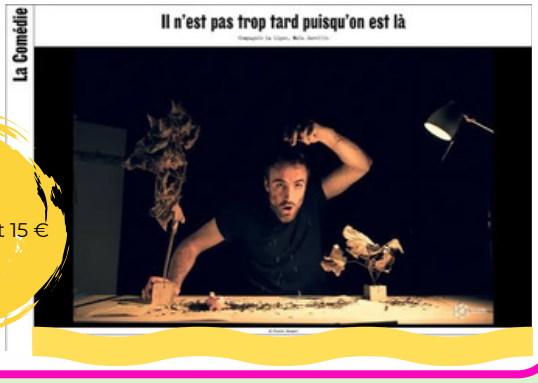
Vendredi 6 novembre à 20h à la salle Eysseric

Une metteuse en scène et un comédien échouent à produire un spectacle sur la création de nouveaux imaginaires face à la crise écologique. À la place, le duo décide de raconter ses échecs dans un docu-fiction énergique – l'occasion d'explorer le rôle de l'art dans la lutte et les formes d'engagement citoyen possibles.
Drôle et irrévérencieux, Il n'est pas trop tard puisqu'on est là aborde avec franchise les injonctions faites aux artistes en matière de sensibilisation entre création de «nouveaux imaginaires» et postures moralisatrices.

Compagnie la ligne : compagnielaligne.com

Possibilité de réserver auprès de la mairie d'Alba-la-Romaine 04 75 52 43 52.

Tarifs :
5 €, 7 €, 11 € et 15 €





Le marché de Noël 2026



L'Union des Commerçants d'Alba-la-Romaine vous donne rendez-vous le dimanche 6 décembre 2026 pour son traditionnel Marché de Noël.

Artisans, commerçants et exposants locaux se réuniront pour vous proposer idées cadeaux, produits gourmands et créations artisanales, dans une ambiance chaleureuse et conviviale, à quelques semaines des fêtes.

Animations, décorations de saison et esprit de Noël seront au rendez-vous pour petits et grands.

Venez nombreux soutenir le commerce local et faire le plein d'idées pour Noël !

L'équipe de l'UDCA vous attend avec plaisir.

Retrouvez toutes les dates des animations à venir dans l'agenda des manifestations en page 12

La tribune d'expression

La tribune "Alba, bâtir un avenir commun"

« Le service public est le patrimoine de ceux qui n'en ont pas ! » maxime attribuée à Jean Jaurès, reprise par une lycéenne devant la médiathèque d'Aubenas le 6 octobre 2026.

Cette phrase que vous connaissiez peut-être m'a touché, infiniment, et depuis je la porte, la partage et je me permets de le faire encore dans notre revue communale.

Convaincu que les valeurs communes de notre société se fragilisent, et que la notion du vivre ensemble devient l'enjeu essentiel des mois à venir, j'imagine que nous assumions, ensemble, notre responsabilité commune vis-à-vis des jeunes et des plus vulnérables d'entre nous. Nos énergies et nos engagements, quelles que soient nos idées ou nos appartenances, pourraient alors nous permettre d'entendre au-delà des colères et des manifestations violentes le désarroi qu'elles traduisent.

La période que nous abordons nous réclame d'être robustes, attentifs, solidaires et créatifs.

Le service public est considéré comme le patrimoine de ceux qui n'en ont pas, car il garantit l'accès aux services essentiels à tous et notamment aux populations les plus vulnérables, tentant de réduire ainsi les inégalités en mettant en avant une forme de solidarité face aux difficultés économiques et sociales.

Le bien-être de chacun sur notre commune repose sur le quotidien de nos rythmes de vie individuels et collectifs.
Il repose également sur le respect des valeurs d'engagement et de respect mutuel, de chacun et de tous.

Pierre Laulagnet, pour l'équipe « Alba, bâtir un avenir commun »

La tribune "Alba autrement"

Sept mois que nous siégeons à toutes les réunions, un constat s'impose en un mot : DÉCEPTION !

Force est de constater que la "collégiale" n'était qu'une vitrine électorale. C'est ce qui nous pousse à passer de la minorité à l'opposition. Nous avons écouté, analysé, essayé de débattre, d'apporter des idées, des projets mais : RIEN.
On nous propose un recensement des loutres, des libellules … Alors que nous réclamons des chiffres, des devis, des études sur la maison de santé. Pire, la majorité a décidé de nous exclure d'une réunion par mois car visiblement, on dérange !

Quant au règlement intérieur du conseil : un chef-d'oeuvre d'orfèvrerie démocratique ! Le maire s'y réserve le droit d'interdire tout propos jugé subjectif ou polémique. Pour une majorité qui prône l'écoute et le vivre-ensemble, chapeau ! Quinze élus ont fait de votre assemblée un théâtre d'ombres : questions filtrées, réponses scriptées, le temps s'écoule, surtout : pas de vagues.

Nous venons avec des propositions concrètes pour faire entendre les 45 % de la population que nous représentons, faute d'écoute, les attentes des Albain.e.s ne sont ni entendues ni satisfaites. Ce vide a un coût : le projet de maison de santé, 1.5M€, repose largement sur des subventions hypothétiques, hasardeuses par ces temps de disette budgétaire et d'instabilité politique, sans aucune piste sérieuse de recrutement de médecin. Les Albain.e.s risquent de payer cher la facture en endettant la commune sur plusieurs années.

La mandature actuelle n'ayant aucune vision à long terme, l'avenir de notre village semble compromis.

Jonas, Élodie, Jocelyn et Mathieu

Une histoire de vie à raconter? Une initiative à partager?
Faites-le nous savoir et nous vous réserverons un encart dans notre petite gazette avec plaisir.

Prenez contact avec les élus en charge de la communication qui viendront à votre rencontre ou transmettez-nous votre article à
communication@alba-la-romaine.fr

Infos utiles :

Horaires de l'agence postale communale :
Du lundi au samedi : 9h–12h
Fermée le mercredi
(changement possible en cas de congés ou de formation)

Horaires de la déchetterie:
Basse saison : d'octobre à mai (compris)
Lundi au vendredi : 13h30-17h30
Samedi : 08h30-12h30

Haute saison : de juin à septembre (compris) :
Du Mardi au Jeudi: 8h – 12h
Vendredi: 8h – 12h ET 13h30 – 17h30
Samedi: 8h30 – 12h30

Horaires bibliothèque :

Mercredi 10h-12h et 15h-18h
Vendredi 15h-18h
Dimanche 10h-12h

Conseiller numérique :

Antony : 06.88.32.06.39
De 9h à 12h sans rdv
L'après-midi sur rdv uniquement

Des réclamations ? des suggestions? des interrogations ? ou même des pensées positives?

2 moyens de contacter la mairie :

- **le mail.**
- **la permanence des élus.**

Par ces canaux de communication, nous saurons vous répondre et agir.

Contact de la mairie :

12, place de la Mairie
07400 Alba-la-Romaine
mairie@alba-la-romaine.fr

Accueil ouvert :

lundi, mardi, jeudi,
vendredi : 9h00 - 12h00
Standard lundi, mardi, jeudi, vendredi
de 8h30 à 12h et de 13h30 à 16h30
(15h15 le vendredi) :

04.75.52.43.52

Permanences des élu-es :

samedi de 10h à 12h
en salle du Conseil
Sur rendez-vous ou pas !

Agenda des manifestations

- 24 octobre à partir de 22h : bal d'hiver organisé par le comité des fêtes - Salle polyvalente.
- 1er novembre à 15h : Visite guidée du Muséal et de l'exposition temporaire « Jastres, l'oppidum des Helviens.
- 3 novembre à 14h : Concours de belote Interclubs des Aînés Ruraux - Salle de l'Helvie.
- 6 novembre à 20h à la salle Eysseric : Spectacle Théâtre *"Il n'est pas trop tard puisqu'on est là"* - Comédie de Valence.
- 8 novembre 15h30 : Contes à Muséal.
- 11 novembre : Commémoration de l'Armistice de la 1ère Guerre Mondiale.
- 13 novembre : Ciné-Culte avec la Maison des Habitants d'Alba.
- 13 novembre : Repair-café à la maison des habitants.
- 15 novembre 13h30-17h : Après-midi jeux antiques et médiévaux à Muséal.
- 18 novembre 18h : Projection du documentaire *"Evy et moi"* à Muséal.
- Du 20 au 29 novembre: Cirque des petites natures (Cf page 6).
- 22 novembre à 15h30 : contes au musée *« Histoires vagabondes »* et à 16h, conférence de Robin Brigand *« De bois et d'eau. Que sait-on des sites palafittiques français au Néolithique ? » - Muséal.*
- 29 novembre de 13h30 à 17h : Après-midi jeux antiques et médiévaux et à 17h30 : Kami Quartet - Muséal.
- 1er décembre à 16h : Goûter de Noël-Club de l'Helvie-Salle de l'Helvie.
- Du 4 au 6 décembre : Présence du Père-Noël à Muséal.
- 6 décembre: Marché de Noël organisé par l'Union des Comerçants d'Alba.
- 11 décembre : Ciné-Culte avec la Maison des Habitants d'Alba.
- 31 décembre : Saint Sylvestre organisé par le Comité des Fêtes -Salle polyvalente.

Suivez nous

Application Intramuros :
Suivez toute l'actualité de votre commune en temps réel.

facebook
Commune d'Alba La Romaine

COMMUNE D'ALBA-LA-ROMAINE

Site internet:
www.alba-la-romaine.fr

Dates de Conseil Municipaux à venir:
-Jeudi 19/11 à 20h30
-Jeudi 17/12 à 20h30

Directeur de la publication : Philippe Bouniard- Rédaction : Mairie d'Alba-la-Romaine - Conception et mise en page : Sophie Alleoud, Sarah Marion, Marie-Odile Roux-Guigon, Philippe Euvrard, Michel Prevost. Photos : Mairie d'Alba-la-Romaine, Sarah MARION
Impression : Impressions Fombon Aubenas
Imprimé en 900 exemplaires et distribué
gratuitement et bénévolement sur Alba-la-Romaine